

Commune de BOLLEZEELE

Compte rendu de la séance du conseil municipal du jeudi 20 février 2020

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du 28 janvier 2020 est approuvé.
Le secrétariat de séance est assuré par Murielle DUROISIN.
Absente excusée : Isabelle BAROUX.

1. Approbation du compte de gestion, du compte administratif 2019 et affectation du résultat.

M. le Maire présente le compte de gestion 2019 dressé par le receveur municipal. Approbation à l'unanimité par le Conseil Municipal.

M. Laurent VANPOUILLE est élu président de séance. Il présente les documents budgétaires relatifs au compte administratif 2019, comprenant les résultats de l'exercice, le détail des dépenses et des recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement.

En fonctionnement : total des dépenses = 793 339.67 €
total des recettes = 952 634.43 €, soit un excédent de 159 294.76 €

En investissement : total des dépenses = 267 056.34 €
total des recettes = 125 137.05 €, soit un déficit de 141 919.29 €.

Les résultats des exercices antérieurs sont reportés :

En fonctionnement	402 104.43 €
En investissement	57 097.05 €

On obtient en section de fonctionnement un résultat à affecter de 561 399.19 €.

Et un solde d'exécution d'investissement de -84 822.24 €.

Les restes à réaliser d'investissement s'élevant à -409 540.00 €, le déficit à couvrir en section d'investissement est de 494 362.24 €.

L'affectation du résultat 2019, soit 561 399.19 €, est donc ainsi définie :

- Apurement du déficit d'investissement :	494 362.24 €
- Report en fonctionnement 2020 :	67 036.95 €

M. le Maire quitte la salle.

Laurent VANPOUILLE, premier adjoint, assurant la présidence de séance, interroge le conseil municipal sur d'éventuelles remarques. Aucune remarque n'est émise. On procède au vote du compte administratif : il est adopté à l'unanimité.

M. le Maire regagne la salle.

2. Accueil périscolaire et salle de musique

M. le Maire indique avoir reçu un ensemble de questions concernant le marché public pour la construction de la nouvelle salle de la part de la Sous-Préfecture dans le cadre du contrôle de légalité. Une réponse a été apportée en Sous-préfecture.

Pour les lots VRD et métallerie, les marchés infructueux ont été passés en direct. Les lots sont affectés à :

- Métallerie à DUFEUTRELLE: 2 450 € HT
- VRD à EURO FLANDRE TP : 23 406.88 € HT

La société Wallyn en charge du gros-œuvre a indiqué que les inclusions seront réalisées le 9 mars 2020.

3. Questions et informations diverses

a. Dépenses budgétaires avant le vote du budget primitif 2020

En investissement :

M. le Maire expose que des achats doivent être réalisés en investissement avant le vote du budget 2020, il est nécessaire de faire une ouverture de crédits pour pouvoir régler les factures correspondantes.

Accord du Conseil Municipal pour l'achat d'illuminations de Noël.

En fonctionnement :

Accord du conseil municipal pour le versement d'un acompte de 2 000 € de subvention à l'association Bollezele 2000.

b. M. le Maire informe les membres du conseil municipal

- Une extension du réseau électrique est nécessaire rue de l'Eglise pour le lotissement IMWO. Le devis ENEDIS à la charge de la commune s'élève à 2 338.80 €.
- Travaux rue de l'Eglise : une réunion publique préparatoire aux travaux d'effacement des réseaux de la rue de l'Eglise a eu lieu et a permis aux riverains de poser toutes questions nécessaires. Ces travaux dureront environ deux mois.
Ils seront suivis par le remplacement de la canalisation d'eau potable par Noréade. Ces travaux dureront environ 4 mois.

Le Département devait reprendre la chaussée en deux temps :

- o Du chemin de la Procession au rond-point : cette année
- o De la Grand'Place au chemin de la procession : en 2021 (un an après les travaux de Noréade)

Toutefois, les travaux de raccordement au réseau d'assainissement du lotissement IMWO pourraient modifier ce programme et reporter la reprise de chaussée par le Département.

David ROBERT remercie les membres du conseil pour la distribution du Bollezele Nieuws.

Concernant les inscriptions aux séjours ados de la CCHF, David ROBERT demande si la commune a connaissance des critères de sélection des jeunes décidés par la CCHF.

Bertrand DECANTER indique qu'un câble télécom est détendu chemin du Tournant. Un site internet accessible à tous est disponible pour signaler un équipement Télécom endommagé sur la voie publique <https://dommages-reseaux.orange.fr/>.

Monsieur le Maire rappelle la manifestation pour le départ en retraite de Pierre ROMMELAERE le 4 mars 2020.

Il remercie Isabelle BAROUX et David ROBERT pour leur investissement au sein du Conseil Municipal. Il invite David ROBERT à rester l'interlocuteur privilégié des différentes associations dont il est membre.

Le secrétaire de séance
Murielle DUROISIN



Le Maire
Pierre MARLE

